

Le GIEC publie son dernier rapport :
"Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change"

5 avril 2022

Le 4 avril 2022, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son dernier rapport, intitulé *"Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change"*, après avoir été approuvé et accepté par 195 pays membres lors d'une session qui s'est tenue entre le 21 mars et le 4 avril.

Ce rapport est la contribution du Groupe de travail III (GTIII) au sixième rapport d'évaluation (RE6) et fournit une évaluation mondiale actualisée des progrès et des engagements en matière d'atténuation du changement climatique. Il examine également les sources des émissions mondiales et explique l'évolution des efforts de réduction et d'atténuation des émissions, en évaluant l'impact des engagements nationaux en matière de climat par rapport aux objectifs d'émissions à long terme.

Par rapport aux rapports précédents du GTIII, ce rapport introduit plusieurs nouveaux éléments : le premier est un nouveau chapitre sur les aspects sociaux de l'atténuation, qui explore le "côté demande", c'est-à-dire ce qui motive la consommation et les émissions de gaz à effet de serre. Ce chapitre est associé aux chapitres sectoriels du rapport qui explorent le "côté offre" du changement climatique - c'est à dire ce qui produit les émissions. Il existe également un chapitre transsectoriel sur les options d'atténuation intersectorielles, notamment les techniques d'élimination du dioxyde de carbone. Enfin, un nouveau chapitre sur l'innovation, le développement et le transfert de technologies décrit comment un système d'innovation bien établi au niveau national, guidé par des politiques bien conçues, peut contribuer à l'atténuation, à l'adaptation et à la réalisation des objectifs de développement durable, tout en évitant les conséquences indésirables.

Les principaux messages du rapport sont les suivants:

- En 2010-2019, les émissions mondiales annuelles moyennes de gaz à effet de serre étaient à leur plus haut niveau dans l'histoire de l'humanité, mais le taux de croissance a ralenti. Sans réductions immédiates et profondes des émissions dans tous les secteurs, la limitation du réchauffement climatique à 1,5°C est hors de portée.
- Depuis 2010, les coûts de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et des batteries ont diminué de manière soutenue, jusqu'à 85 %. Un nombre croissant de politiques et de lois ont amélioré l'efficacité énergétique, réduit les taux de déforestation et accéléré le déploiement des énergies renouvelables.
- La limitation du réchauffement climatique nécessitera des transitions majeures dans le secteur de l'énergie. Cela impliquera une réduction substantielle de l'utilisation des combustibles fossiles, une électrification généralisée, une amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de combustibles de substitution (comme l'hydrogène).

- Les villes et autres zones urbaines offrent également d'importantes possibilités de réduction des émissions. Celles-ci peuvent être obtenues par une consommation d'énergie plus faible (par exemple en créant des villes compactes où l'on peut se déplacer à pied), l'électrification des transports en combinaison avec des sources d'énergie à faibles émissions, et l'amélioration de l'absorption et du stockage du carbone par la nature. Il existe des options pour les villes établies, les villes à croissance rapide et les villes nouvelles.
- La réduction des émissions dans l'industrie impliquera une utilisation plus efficace des matériaux, la réutilisation et le recyclage des produits et la réduction des déchets. Pour les matériaux de base, notamment l'acier, les matériaux de construction et les produits chimiques, les procédés de production à émissions de gaz à effet de serre faibles ou nulles en sont au stade pilote ou quasi commercial.
- L'agriculture, la sylviculture et d'autres formes d'utilisation des sols peuvent permettre de réduire les émissions à grande échelle et également d'éliminer et de stocker le dioxyde de carbone à grande échelle. Toutefois, les terres ne peuvent pas compenser les réductions d'émissions retardées dans d'autres secteurs. Les options de réponse peuvent être bénéfiques pour la biodiversité, nous aider à nous adapter au changement climatique et garantir les moyens de subsistance, la nourriture, l'eau et l'approvisionnement en bois.
- Pour limiter le réchauffement à environ 1,5 °C, il faut que les émissions mondiales de gaz à effet de serre atteignent un pic avant 2025 au plus tard et soient réduites de 43 % d'ici à 2030; pour limiter le réchauffement à environ 2 °C, il faut encore que les émissions mondiales de gaz à effet de serre atteignent un pic avant 2025 au plus tard et soient réduites d'un quart d'ici à 2030.

"Le changement climatique est le résultat de plus d'un siècle d'utilisation non durable de l'énergie et des terres, de modes de vie et de modèles de consommation et de production", a déclaré Jim Skea, coprésident du GTIII du GIEC. "Ce rapport montre comment agir maintenant peut nous faire avancer vers un monde plus juste et plus durable."

À propos du GIEC

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe des Nations unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives au changement climatique. Il a été créé par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) en 1988 pour fournir aux dirigeants politiques des évaluations scientifiques périodiques concernant le changement climatique, ses implications et ses risques, ainsi que pour proposer des stratégies d'adaptation et d'atténuation. La même année, l'Assemblée générale des Nations unies a approuvé l'action de l'OMM et du PNUE en créant conjointement le GIEC. Il compte 195 États membres.

Participation de la Belgique au GIEC

La Belgique soutient les travaux du GIEC depuis sa création.

En plus de fournir des contributions financières au Fonds du GIEC, BELSPO est également le point focal belge auprès du GIEC dont le rôle est, notamment, de coordonner la position de la Belgique et de préparer et actualiser une liste d'experts pour aider à mettre en œuvre le programme de travail du GIEC.

La délégation belge qui a participé à la session d'approbation du rapport "*Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*" comprenait des membres de BELSPO et des experts de la Plateforme wallonne pour le GIEC/UCLouvain. Ils se sont assurés à tout moment que les messages inclus dans le résumé pour les décideurs étaient clairs, accessibles et soutenus par le rapport technique sous-jacent.

Liens utiles

[GIEC rapport "*Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change*" \(en anglais\)](#)

[Communiqué de presse CLIMAT.BE](#)

[Communiqué de presse IPCC](#)